

Dakar, le 23 novembre 2016

*Le Bâtonnier*

# AVIS

**Chers Confrères,**

Il est porté à la connaissance de tous les avocats que l'Assemblée Générale de l'Ordre et de la Carpa se tiendra du 13 au 15 janvier 2017 à Saly Portudal.

Les rapports financiers pour les gestions 2015 et 2016 seront comme de coutume examinés par l'Assemblée Générale.

L'innovation résidera dans un débat sur le thème relatif à la situation de notre profession et ses perspectives, introduit par des confrères désignés par le Conseil de l'Ordre.

Pour des raisons liées à l'organisation de l'évènement, les confrères sont priés de s'inscrire par simple appel au secrétariat du Bâtonnier.

La participation des avocats stagiaires à l'Assemblée Générale est obligatoire.

Les confrères qui s'inscriront après le 20 décembre 2016 supporteront la moitié du coût de leur séjour à Saly Portudal.

Votre bien dévoué.

**Me Mbaye GUEYE**



PS : les avocats pourront à leur frais inscrire des membres de leur famille.